

LE GNIS ET VAL'HOR S'ENGAGENT

Jeudi 17 octobre, le GNIS et VAL'HOR ont signé une convention-cadre qui concrétise leurs ambitions communes. Ensemble, ils définiront et mèneront des actions pour promouvoir le végétal et ses acteurs, en s'appuyant sur leur plan de filière respectif.

« Je suis heureux de formaliser des relations anciennes et des actions menées en commun avec VAL'HOR, a déclaré François Desprez, président du GNIS. Il s'agit aujourd'hui d'une opportunité que le GNIS a très bien identifiée dans son plan de filière : être proche des citoyens et des consommateurs. Cette signature avec VAL'HOR** est un gage et un levier pour atteindre cet objectif. L'un des premiers exemples est que nous valorisons le végétal à travers les légumes, les fleurs, les semences. La place du végétal dans la société est positive et rassurante. Cette convention pertinente donne une impulsion, une énergie qui se poursuivra au-delà des trois années de notre engagement ».*

« La réussite de tout projet démarre à l'enfance. Et l'enfance, en réalité pour nous, c'est la graine ou la bouture. Nous le savons, nous avons mené différentes expérimentations et tout démarre ici : avec l'infiniment petit. Il faut absolument se préoccuper de cette étape. Et c'est pourquoi nous sommes heureux de signer une convention avec l'interprofession des semences. Elle nous permettra de développer différents programmes : celui de la promotion du jardinage à l'école, auprès des enfants. Ceux à destination des consommateurs, ou ceux à destination des collectivités. C'est un programme ambitieux et qualitatif que nous engageons » a déclaré Mikael Mercier, président de Val'Hor.

Des collaborations entre les deux Interprofessions existent déjà avec l'organisation conjointe de « La semaine du jardinage pour les écoles ».

Avec l'émergence de nouveaux sujets ces dernières années en lien avec les préoccupations environnementales, les enjeux de biodiversité et les attentes sociétales, les deux Interprofessions ont souhaité se rapprocher pour définir un cadre de collaboration, avec la signature d'une convention-cadre.

Grâce à cette convention d'une durée de 3 ans (2019/2021), en lien avec les priorités définies dans leur plan de filière respectif, le GNIS et VAL'HOR optimiseront leurs moyens pour atteindre de grands objectifs communs dans les domaines de :

Le jeudi 17 octobre 2019

- la **promotion du jardinage, de la végétalisation des espaces urbains** et de leurs bienfaits,
- la **valorisation des produits horticoles français** et des semences de plantes à gazon, florales ou potagères,
- la **mise en valeur du rôle des pollinisateurs** par les végétaux,
- l'**accompagnement** du développement de **l'agriculture urbaine**,
- la **connaissance du marché** et des attentes consommateurs,
- la **place du végétal dans les politiques publiques**.

Ces actions menées en commun concerneront aussi bien le grand public, que les jeunes, les collectivités locales, les pouvoirs publics, la distribution de produits de jardin et les entreprises du paysage.

La mise en œuvre de cette convention-cadre s'appuiera sur un Comité de suivi, chargé de définir annuellement les actions à conduire et de veiller à leur bonne avancée.

Des engagements ont été définis pour la période 2019/2021 avec la mise en place de partenariats concernant notamment :

- l'**avancement des actions de jardinage en direction du grand public** et des jeunes,
- le **référencement** de filières de semences et **de végétaux certifiés ou labellisés**,
- l'accompagnement des collectivités et des particuliers dans les **évolutions des nouvelles pratiques de création et d'entretien des espaces cultivés et/ou végétalisés**,
- la promotion de **la qualité de nos filières auprès du grand public et des élus**.

Le jeudi 17 octobre 2019

Le GNIS et VAL'HOR sont conscients des évolutions fortes et rapides des attentes de la société et des consommateurs vis-à-vis des productions végétales. Ces derniers souhaitent bénéficier de fruits et de légumes de qualité, ainsi que d'espaces végétalisés plus nombreux et plus respectueux de l'environnement. La signature de cette convention-cadre entre le GNIS et VAL'HOR concrétise cette avancée.

*GNIS : Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants

**VAL'HOR : Interprofession française de l'horticulture, de la fleuristerie et du paysage

Contacts :

Rosine DEPOIX – Chargée de mission médias GNIS
01 42 33 88 29 - rosine.depoix@gnis.fr

Jeanne DEFEVER – Chef de projet Relations presse et médias
06 22 29 61 37- jeanne.defever@valhor.fr